

PROCES VERBAL de la réunion du 21 juillet 2022

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Colette STELLJES, Geneviève MOULINIER, Christine LEGUET, Mrs Frédéric MAGNE, Jean-Luc LAMOUREUX, Adrien EYMERI, Dominique SAINT AVIT,

Absent : Nicolas MONNEREAU,

Représentés : Mme Nelly BENEDICK par Viviane DUVAL,
Mme Danielle BRUVRY par Viviane DUVAL,
Mr Sébastien BATAILLE par Frédéric MAGNE.

Secrétaire de séance : Geneviève MOULINIER.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20 h 35.

Le précédent compte rendu est validé à l'unanimité

➤ **Délibération de modification inférieure ou égale à 10% du poste d'agent d'entretien**

Afin d'entretenir les parties communes du camping, avec l'accord de l'agent d'entretien, sa quotité hebdomadaire de 16 h passerait à 17 h 30 avec un lissage sur 6 mois, qui représente 3 h sur cette période pour 75 € brut par mois environ.

Les élus se prononcent POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération sur l'augmentation du tarif de la cantine**

Pour assurer la continuité de la qualité des repas servis à la cantine, une augmentation de 0,10€, permettrait de s'ajuster au mieux :
de 2,20 € pour les enfants, le prix par repas serait porté à 2,30 €,
de 5,50€ pour les adultes, le prix par repas serait porté à 5,60 €.

Les élus se prononcent POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération mise à disposition du secrétariat**

Pendant les congés de la secrétaire et de Mme le Maire, la secrétaire du syndicat assurera l'intérim le jeudi.

Cette mise à disposition prendra la forme d'une convention validée par le comité syndical le 23 juin 2022.

Les élus se prononcent POUR à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 22 h 10.